



# infos

Bulletin Municipal • N°60

Juillet 2019

DIRAC NATURELLEMENT



## EXCLUSIF

Lors de sa venue en Charente les 2 et 3 mai 2019, le Premier ministre, **Édouard PHILIPPE**, a accordé une interview à France 3 Poitou-Charentes dans la **salle du conseil municipal de Dirac**.

## ÉCOLE DES SAVEURS

L'épicerie «**le Marché de Céline**» a remplacé le magasin de producteurs «**la Belle Fermière**»

<http://www.dirac.fr/>

Le 1<sup>er</sup> mai, contacté par le directeur de cabinet de la préfète, j'ai appris que notre commune avait été retenue pour que le Premier ministre enregistre une interview sur France 3.

C'est la qualité architecturale alliée à la propreté des lieux qui ont prévalu grandement à cette sélection. Soyons en honorés.

C'est donc en toute confidentialité imposée, que j'ai accueilli Édouard PHILIPPE, accompagné de la préfète.

Vous avez sûrement pu suivre le reportage lors du journal France 3 Poitou-Charentes du 2 mai.

### Que se passe-t-il d'autre à Dirac ?

PLU, notre arlésienne !

Après avoir essuyé des problèmes liés à la liquidation financière de deux bureaux d'études, à la reprise de compétence par GrandAngoulême où trois techniciens ont successivement traité le sujet, notre document d'urbanisme devrait être arrêté d'ici la fin de l'année. Une réunion avec les spécialistes de la préfecture a permis de corriger les remarques essentielles.

Côté investissements, vous avez peut-être emprunté la voie douce qui sécurise les déplacements entre Clairbois et le centre bourg. Son fleurissement dans l'année à venir permettra de mettre en valeur les tonnelles placées le long de son parcours. Cette année nos actions seront axées sur l'agrandissement de la mairie, ce qui permettra d'améliorer la confidentialité des échanges avec le public, le rendement du chauffage, et le confort de la salle des fêtes. Cet investissement sera complété de travaux d'entretien routiers et par l'aménagement de l'espace de jeux et des

équipements destinés aux plus jeunes enfants. Des tables pour la restauration, la lecture et des jeux de société viendront compléter utilement cet espace. Nous préparons aussi l'avenir en travaillant sur la restructuration du bourg. Cette opération qui redessiner le centre de notre commune participera à conforter son dynamisme.

### Du côté de nos commerces, quoi de neuf ?

Nos boulangers continuent à régaler les diracois et autres amoureux de bons pains, gâteaux, chocolats et glaces. Souhaitons-leur de continuer sur la même dynamique. Côté épicerie de produits locaux, la Belle Fermière a mis un terme à son activité pour des raisons propres à son organisation. Céline RHODE, une diracoise, a repris cette activité à son compte sous l'appellation « Le Marché de Céline ». Elle nous propose un meilleur service à travers des produits locaux plus diversifiés ainsi que des jours d'ouverture identiques à ceux du boulanger.

Gary WARD qui tenait le « Fish and Chips » a cessé son activité afin de retrouver son Angleterre ! L'activité a été reprise par Maud IMMING, une jeune diracoise diplômée de l'école de l'Amandier. Elle nous propose un petit restaurant atypique qu'il fait bon fréquenter.

A travers ces quelques lignes, vous avez pu noter que les choses bougent et que la pérennité des services mis en place passe par l'appui et l'écoute active de l'équipe municipale.

Je vous souhaite de bonnes vacances estivales.

Le maire

## Sommaire

- P 2 : Mot du maire
- P 3 & P 4 : Délibérations du conseil municipal
- P 5 : Reprise de concessions - Aménagement de la mairie et de la salle des fêtes
- P 6 : Projet > Dirac redessine son centre bourg - Budget 2019
- P 7 : Lutte contre l'ambrosie - Bilan partiel du recensement 2019
- P 8 : Sapin solidaire - Œuvre d'art d'une artiste japonaise ?
- P 9 : Nettoyage de printemps - Repas des aînés - Cérémonie du 8 mai
- P 10 : Marcheur au grand cœur
- P 11 : Ma JDC.com - Service national universel (SNU) - Service militaire volontaire (SMV)
- P 12 : Médiathèque L'ALPHA - Concept BIMBY
- P 13 : Dirac loisirs et fêtes - Section seniors
- P 14 : Voyageusement vôtres - Section Aquarelle - Section bibliothèque
- P 15 : Association des parents d'élèves - Qi Gong Dao Yin
- P 16 : G'La Pêche - Gym forme Dirac - Valéchel Rebel Dancers Country
- P 17 : École de Dirac
- P 18 : Je sors ma poubelle aux heures et jours autorisés - Tonte écologique
- P 19 : ADMR - Présence verte - Veiller sur mes parents
- P 20 : Infos pratiques

*Quand le dernier  
arbre aura été abattu  
- Quand la dernière  
rivière aura été  
empoisonnée -  
Quand le dernier  
poisson aura été pêché  
- Alors on saura  
que l'argent  
ne se mange pas !*

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2018

##### Acquisition de parcelles route de la Boissière :

Le conseil municipal a décidé d'acquérir, pour un montant de 841 €, les parcelles nécessaires à l'aménagement d'une voie douce le long de la route départementale (RD) 429. Cette délibération annule et remplace celle du 16 mai 2018.

##### Chemin rural :

Après avoir constaté la désaffectation du chemin rural desservant la parcelle B1285 et aboutissant sur celui reliant « La Prévalerie » aux sources des Eaux Claires, le conseil municipal a décidé de lancer la procédure de cession des chemins ruraux.

##### Droit de préemption des fonds commerciaux, artisanaux et baux commerciaux :

Dans le cadre du projet de revitalisation du bourg, le conseil municipal a décidé d'instaurer le droit de préemption des fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux et de confier la mise en œuvre de cette procédure à l'Établissement Public Foncier (EPF) Nouvelle Aquitaine.

##### Dépenses d'investissement :

Dans l'attente de l'adoption du budget 2019, le conseil municipal a autorisé le maire à régler les dépenses éventuelles d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

#### SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2019

##### Chemin rural :

Au terme de la procédure de cession des chemins ruraux autorisée le 28 novembre 2018, le conseil municipal a décidé de désaffecter le chemin rural desservant la parcelle B1285 et aboutissant sur celui allant de « La Prévalerie » aux sources des Eaux Claires et de le vendre.

##### Location du local du 55 de la rue

##### Sainte Catherine :

Le Fish and Chips est fermé depuis le

31 décembre 2018. En conséquence le conseil municipal a décidé de louer le local à Maud IMMING, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019, pour y installer un restaurant, moyennant une redevance mensuelle de 400 €.

##### GrandAngoulême :

Le conseil municipal a approuvé les modifications des statuts de GrandAngoulême résultant de la généralisation et de la restitution des compétences à la fusion des quatre anciens EPCI et du transfert de nouvelles compétences.

##### Groupement de commandes :

Le conseil municipal a approuvé l'acte constitutif du groupement de commande de prestations externalisées d'archivage, porté par GrandAngoulême.

##### Déplacement d'un élu :

Le conseil municipal a donné mandat spécial au maire pour une réunion d'échanges au ministère des collectivités à propos du Grand Débat National et a décidé de lui rembourser les frais inhérents à ce déplacement.

##### Remboursement de frais :

Le conseil municipal a accepté de rembourser au maire les frais engagés pour marquer le 105<sup>ème</sup> anniversaire du doyen de la commune, résidant à l'EHPAD.

##### Indemnité de déplacements des agents recenseurs :

Constatant que les agents recenseurs ont effectué plus de déplacements que prévus, le conseil municipal a décidé de leur accorder une indemnité de déplacement.

##### Résolution de l'association des maires de France (AMF) :

Le conseil municipal a choisi d'apporter son soutien à la résolution adoptée par l'AMF lors du congrès de 2018.

#### SÉANCE DU 20 MARS 2019

##### Taux d'imposition :

L'entrée de la commune dans la com-

munauté d'agglomération de Grand-Angoulême a provoqué une répartition différente des taux des taxes. Le conseil municipal a adopté des taux qui ne modifient pas le montant de l'impôt payé par les diracois.

##### Budget :

Après avoir approuvé les comptes administratifs et de gestion, du budget principal et de celui du transport, le conseil municipal a voté les budgets primitifs correspondants :

##### Au budget principal les investissements suivants ont été prévus :

- Aménagement de la voie douce RD 429 solde 150 000 €
- Agrandissement mairie et création d'un sas d'entrée pour la salle des fêtes 126 000 €
- Frais d'études pour aménagement du centre bourg 56 000 €
- Mobilier et sono de la salle des fêtes, aménagement de la mairie 30 000 €
- Achat de fonds de commerce 60 000 €
- Voirie 160 000 €

##### Agrandissement de la mairie et création d'un sas d'entrée pour la salle des fêtes :

Le conseil municipal a approuvé ce projet et le plan de financement correspondant :

- Montant des travaux 109 695 €
- Subventions de l'État (DETR et DSIL) 71 301,75 €
- Subvention du département (SIL) 14 000 €
- Fonds propres (22,22 %) 24 393,25 €

#### SÉANCE DU 24 AVRIL 2019

##### Agrandissement de la mairie et création d'un sas d'entrée pour la salle des fêtes :

Pour permettre la réalisation de ce projet le conseil municipal a approuvé l'Avant Projet Sommaire (APS) pour un montant de 98 715 €. Il a autorisé le maire à déposer la demande de permis de construire et à lancer la consultation des entreprises.

### Aménagement du centre bourg :

Le conseil municipal a approuvé la réalisation de ce projet et l'enveloppe financière prévisionnelle. Il a adopté le programme de l'opération et a décidé de solliciter toutes les subventions possibles.

### Achat d'un fonds de commerce :

Pour permettre la réalisation du projet d'aménagement du centre bourg, le conseil municipal a décidé d'acheter le fonds de commerce de carrosserie, mis en vente par Pascal APPÉRÉ, pour 90 000 € et a approuvé l'achat du bâtiment par l'Établissement Public Foncier (EPF) pour 58 000 €.

### Voirie :

Dans le cadre de l'aménagement d'un cheminement doux piétonnier, le long de la RD 429 le conseil municipal a autorisé le maire à signer, avec le département, une convention prévoyant les conditions d'aménagement et l'entretien des équipements de voirie.

La RD 429 entre la RD 101 et la RD 81, étant très peu utilisée, le département considère qu'elle n'a plus vocation à rester route départementale. Le conseil municipal a donc décidé de la reclasser dans le patrimoine communal sous le nom de « route de la Boissière ». En contrepartie le département versera à la commune une somme de 21 000 € pour faire face au frais d'entretien et renouvellera la couche de roulement entre la RD 101 et la résidence Clairbois.

### Cheminement doux :

Afin de pouvoir solliciter les aides prévues pour l'aménagement d'un cheminement doux le long de la RD 429, le conseil municipal a approuvé un nouveau plan de financement

<b>Dépenses</b>	<b>126 207 € HT</b>
Travaux	119 173 €
Missions annexes	7 034 €
Honoraires	

<b>Recettes</b>	<b>126 207 € HT</b>
État (DETR)	22 250 €

<b>Département</b>	
Amendes de police	35 000 €
Subvention ECF	14 000 €
Autres subventions	5 939 €

**Fonds propres (39 %) 49 018 €**

### Commerce de proximité :

Céline RHODE, gérante du « Marché de Céline », reprend le commerce laissé vacant par le départ de la « Belle Fermière ». Le conseil municipal a donc autorisé le maire à signer un bail commercial dérogatoire de 3 ans.

Pour l'aider à s'installer, le conseil municipal a décidé d'acheter une caisse enregistreuse pour un montant de 3 636 €. Cette somme sera remboursée sous la forme d'un crédit-bail mobilier. Cette convention s'ajoute à celle signée préalablement avec la Belle Fermière et que reprend Céline RHODE.

### Restaurant :

Maud IMMING ouvre un restaurant « Au comptoir de Maud » dans les locaux précédemment occupés par le Fish an Chips. Pour favoriser son installation, le conseil municipal a accepté d'acheter du matériel de cuisine professionnel pour un montant de 22 207,68 €. Il sera mis à sa disposition sous la forme d'un crédit-bail mobilier.

### Budget communal :

Pour prendre en considération le nouveau plan de financement d'un cheminement doux et l'achat de matériel pour les commerces, le conseil municipal a accepté les modifications suivantes du budget :

### Section d'investissement :

- Chapitre 21 - article 2 151 Réseaux de voirie - 55 000 €
- Chapitre 21 - article 2 158 - Autres installations, matériels + 25 000 €
- Chapitre 20 - article 2051 - Concessions et droits similaires + 30 000 €

Le conseil municipal a décidé de verser une subvention de 8 000 € du budget principal au budget annexe transport et une autre de 3 330 € au budget du CCAS.

### Schéma de mutualisation des services de GrandAngoulême :

Le conseil municipal a émis un avis favorable sur le schéma de mutualisation de GrandAngoulême.

### Règlement local de publicité de GrandAngoulême :

Le conseil municipal a validé les orientations du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) de GrandAngoulême. Comme 19 autres communes n'appartenant pas à l'unité urbaine de l'agglomération d'Angoulême, Dirac restera régie par le règlement national de publicité.

### Syndicat mixte de la fourrière :

Le conseil municipal a approuvé la modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière pour intégrer les communes nouvelles d'Aigre, Terres de Haute Charente, Val d'Auge, Rouillac et Courcôme et prendre en compte les transferts de compétences de communautés de communes et d'agglomération intervenus au 1<sup>er</sup> janvier.

### Frais de transport :

Dans le cadre de l'exercice de leurs mandats les élus peuvent être amenés à se rendre à des réunions hors du territoire communal pour représenter la commune. Le conseil municipal a décidé de prendre en charge ces frais, en cas de besoin. Le conseil municipal a donné mandat spécial au maire pour participer à la restitution du Grand Débat National à Paris et a décidé de lui rembourser les frais inhérents à ce déplacement.

### Subventions aux associations :

Le conseil municipal a fixé le montant des subventions attribuées aux associations :

- ADAPEI Charente 60 €
- Amicale laïque de Garat (cantine, garderie école maternelle) 7 377 €
- Amicale laïque des parents d'élèves (école de Dirac) 800 €
- Amicale des donneurs de sang 200 €
- Dirac loisirs et fêtes 850 €
- Prévention Routière 150 €
- OMEGA 1 500 €
- Société de chasse 350 €
- Voyageusement Vôtres 400 €
- Coopérative scolaire 4 000 €
- Autres 1 800 €

### CIMETIERE - REPRISE DE CONCESSIONS

La procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans l'ancien cimetière communal se termine en fin d'année 2019. Cependant, toutes les personnes susceptibles d'apporter des renseignements sur les familles peuvent ENCORE les communiquer à la mairie jusqu'à fin novembre 2019.

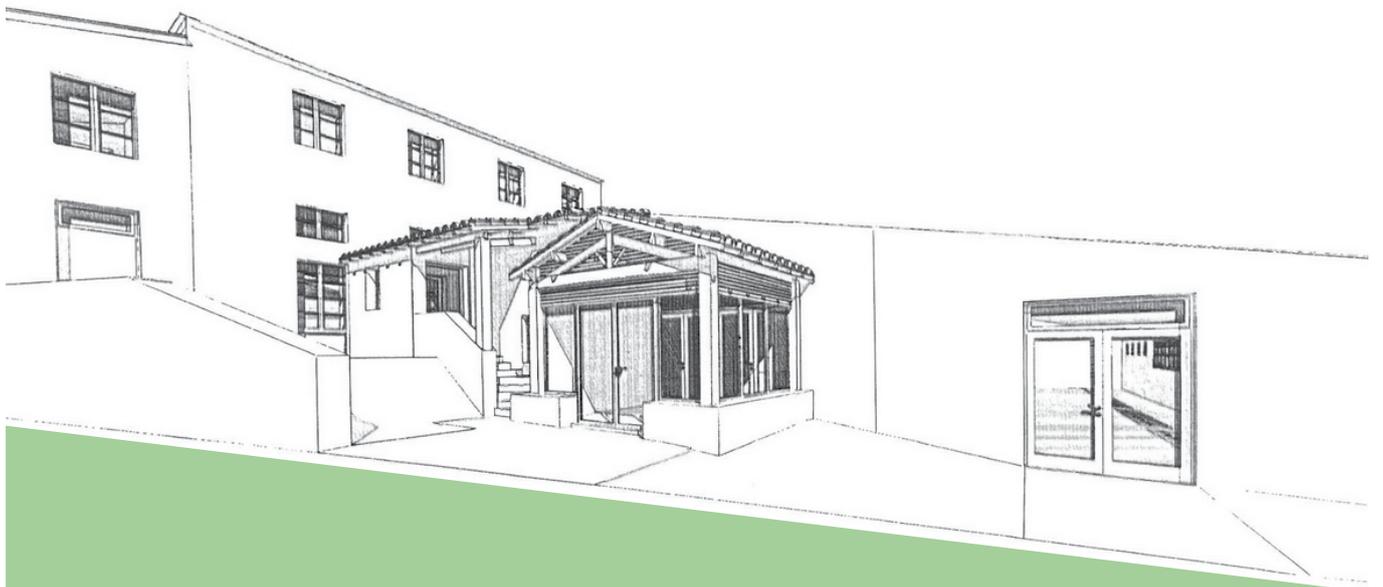
#### Que va-t-il se passer ensuite ?

Par arrêté municipal, le maire va prononcer la reprise de concessions, après avis du conseil municipal.

#### Le maire peut :

- 1) Faire enlever les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires des concessions concernées,
- 2) Accorder à nouveau le terrain de la concession à condition de respecter 3 formalités qui sont :
  - Avoir fait procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées,
  - Avoir fait réinhumer ces restes dans l'ossuaire communal,
  - Avoir consigné les noms des personnes dans un registre.

### AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE ET CRÉATION D'UN SAS D'ENTRÉE À LA SALLE DES FÊTES



**Maître d'œuvre : Atelier NEYRAT MICHELET**

L'avant projet sommaire a été budgété à 98 715 €.

La demande de permis de construire va être prochainement déposée ;

La procédure de consultation des entreprises sera bientôt lancée.

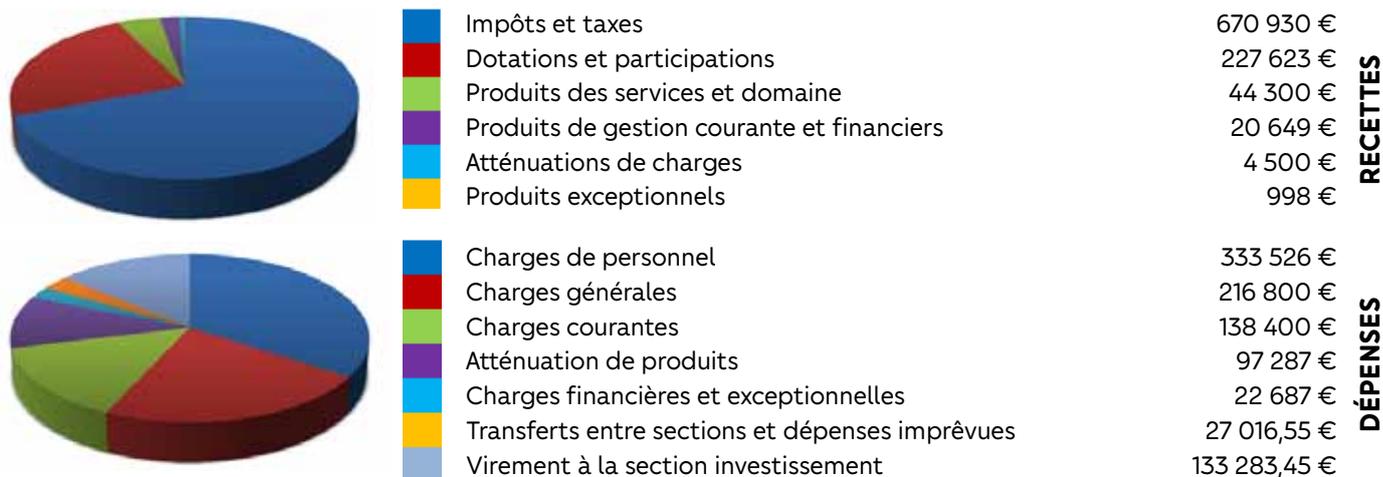
### PROJET > DIRAC REDESSINE SON CENTRE BOURG

#### Point sur les étapes réalisées (au 30 juin 2019) :

- ❶ L'équipe municipale a décidé de traiter la restructuration du centre bourg.
- ❷ Étude de départ à partir du document fait par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Charente (CAUE 16) il y a trois mandats.
- ❸ Définition du contour de la propriété communale.
- ❹ Brainstorming de l'équipe municipale afin de dégager des orientations d'aménagement.
- ❺ Réunion au cours de laquelle participaient des membres de l'équipe municipale, un architecte et une paysagiste afin de comprendre comment traiter techniquement un tel projet à travers des exemples.
- ❻ Réunion entre membres de l'équipe, l'Agence technique de la Charente (ATD 16), le CAUE, l'Agence départementale de l'aménagement (ADA) de La Rochefoucauld et l'architecte des bâtiments de France (ABF) pour faire connaître notre projet et écouter les intervenants sur le rôle qu'ils pourraient jouer.
- ❼ Présentation d'un phasage du projet et de son évaluation par l'ATD.
- ❽ Le carrossier Appéré a accepté les dernières propositions de l'Établissement public foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine et de la commune.
- ❾ Assistance de l'ATD jusqu'à la consultation d'un maître d'œuvre, à venir prochainement.
- ❿ Réunion avec la Société publique locale d'aménagement « GrandAngoulême mobilité aménagement » (SPL GAMA).

### BUDGET 2019

#### FONCTIONNEMENT - Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 969 000 €



#### INVESTISSEMENTS - Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 840 000 €



### LUTTONS ENSEMBLE CONTRE L'AMBROISIE.

Devant la prolifération de l'ambrosie, à la demande de la préfecture, la mairie de Dirac a nommé un « référent ambrosie » depuis 2017 avec l'agence régionale de santé (ARS), la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) et les communes de GrandAngoulême. Son rôle est d'identifier dans la commune les foyers d'ambrosie puis de les répertorier sur une cartographie communale informatisée via une plate-forme dédiée à l'ambrosie.

Son évolution sur la commune : en 2017, 3 foyers de quelques plants ; en 2018, 12 foyers de 10 à 50 plants.

Face à une telle invasion, il vous est demandé de signaler à la mairie de Dirac la présence d'ambrosie sur la commune (en précisant bien les lieux). Téléphone : 05.45.60.61.69

#### Comment reconnaître l'ambrosie ?

Les plants peuvent être petits ou très grands suivant le stade végétatif (Jusqu'à un mètre de haut). Les feuilles sont larges, minces, très découpées, du même vert sur chaque face, ce qui les distingue de celles de l'armoise. La plante est bien verte donc facilement repérable en été. Sa tige est verte et rougeâtre, avec des poils blancs. Ses fleurs sont petites et verdâtres, disposées à l'extrémité des tiges. Contrairement à l'armoise, l'ambrosie ne dégage aucune odeur lorsqu'on la froisse.

#### L'ambrosie, plante très allergisante, doit être éradiquée.

L'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia* L.), plante annuelle, fait partie des rares végétaux qui n'ont aucune qualité : ni gustative, ni esthétique, ni médicinale. Bien au contraire, elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir du mois d'août jusqu'en octobre.

L'ambrosie colonise de préférence des terrains où le sol a été travaillé par des engins ou sur lesquels des matériaux ont été apportés (friches, chantiers, lotissements, accotements, terres agricoles...). En effet, les graines sont disséminées avec la terre qui les contient. Elle pousse à partir du mois de mai et fleurit de mi-août à fin septembre. C'est à cette période que le pollen, libéré par les fleurs, est diffusé dans l'air et provoque des allergies. Il est nécessaire de la détruire avant floraison, de préférence en arrachant les plants, ou bien en effectuant une fauche (tonte) fin juillet début août, renouvelée fin août.

#### L'ambrosie représente un danger :

- Pour la santé : son pollen est très allergisant (5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées). Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre, avec un pic en septembre. Ils se diffusent sur un large périmètre et provoquent des allergies : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma de fin juillet à octobre, avec un pic à la mi-août.
- Pour la biodiversité : en envahissant les sols nus, elle concurrence nos espèces sauvages.
- Pour l'agriculture : en se mélangeant aux autres cultures, elle réduit les rendements et la qualité des récoltes.

#### Les différents stades végétatifs de l'ambrosie

Stade « plantule » / avril-mai

Stade « développement » / juin- juillet

Stade « floraison » / août- octobre



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

### BILAN PARTIEL RECENSEMENT 2019



Institut national de la statistique  
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

La commune de Dirac a réalisé le recensement de sa population du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

Les résultats définitifs ne seront connus qu'en fin d'année 2019, mais on peut déjà établir un premier bilan :

- 655 adresses ont été concernées dont 10 adresses collectives et 3 adresses

dont les occupants étaient injoignables (absence longue durée) soit 671 logements recensés ;

- 62% des foyers ont opté pour le recensement par internet et 38 % ont choisi le recensement papier.

La municipalité et Jean François Pressigout, adjoint, coordinateur de cette opération, tiennent à remercier :

- les quatre agents recenseurs qui ont mené cette tâche avec sérieux et ténacité. Ils ont eu parfois quelques difficultés : soit pour contacter les habitants, soit pour récupérer les bulletins papier. A noter que ce sont les déclarations internet qui ont nécessité le plus de relances.
- les habitants pour leur contribution et l'accueil qu'ils ont réservé aux agents.

### UN SAPIN SOLIDAIRE DANS LE HALL DE L'ÉCOLE DES SAVEURS.



Le hall de l'École des Saveurs s'est soudain animé samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 décembre avec la visite des enfants de la commune venus accompagnés de leurs parents, décorer le sapin de Noël que certains membres de l'équipe municipale avaient installé au centre de l'espace.

Enfants et adultes ont pris beaucoup de plaisir à disposer harmonieusement boules et guirlandes et certaines créations fabriquées à la maison par nos petits diracois.

Cette avant fête de Noël faisait déjà briller les yeux des tout-petits qui découvraient le sapin avec ravissement.

Merci à Marine, Camille, Paul, Léa, Julie et les autres de nous avoir fait partager ce moment festif et chaleureux.

Merci à Anais et Dorian d'avoir flatté nos papilles avec leurs délicieux chocolats et à monsieur et madame Croisard pour cet excellent vin chaud offert à tous ceux qui faisaient leurs emplettes dans le magasin.

Fort de cette première expérience, le hall de l'École des Saveurs a accueilli l'équipe de l'association des parents d'élèves lors du Téléthon le 8 décembre durant lequel plusieurs centaines de crêpes ont été vendues et dégustées. Puis du 4 au 11 avril, les aquarellistes et autres peintres de l'association Voyageusement Vôtres ont exposé leurs créations, les accompagnant de démonstrations le samedi et dimanche matin.

Le samedi matin 4 mai, l'équipe de la bibliothèque « Si on lisait » a proposé

pour les enfants une lecture de contes détournés.

L'équipe municipale a la volonté de mettre en place diverses animations pour faire de cet espace entre nos deux commerces un endroit de convivialité, de rencontres et de vie.



### UNE ŒUVRE D'ART D'UNE ARTISTE JAPONAISE PEUT-ÊTRE DANS LA COMMUNE EN 2020.

Notre groupe des « nouveaux commanditaires » travaille à la réalisation d'une commande d'artiste pour faire naître une œuvre d'art sur la commune. Le cahier des charges présenté à la Fondation de France a été accepté. Celle-ci apporte maintenant son soutien financier au projet et plus particulièrement à la recherche d'un artiste.

Le groupe est accompagné par Guillaume Baudin, délégué de la Fondation de France et coordinateur du pôle artistique au centre international d'art et du paysage de Vassivière, et Marie Decarnin, directrice du pôle artistique L'Épiphyte.

Après présentation de quelques artistes, le groupe a choisi la japonaise Natsuko Uchino dont les œuvres s'inscrivent bien dans le contexte de notre commune. À travers son art de la céramique, l'artiste, sensible à la nature et à l'écologie, célèbre le retour à la terre.

La sculptrice et céramiste est déjà venue deux fois découvrir la commune et s'en imprégner. Elle est allée à la rencontre des artistes et artisans locaux. « Je suis professeure de sculpture, j'essaie d'enseigner un maximum de techniques. J'aime les outils, les échanges avec les artisans et les maîtres ouvriers tout comme avec les agriculteurs. »

Elle a découvert l'histoire de notre terroir au contact de certains habitants.

Natsuko est très proche des produits existant sur place : argile, pierre, bois... qui constitueront la matière première de son ou ses œuvres. Lors d'une prochaine visite elle sillonnera les sentiers de notre commune pour découvrir sa partie boisée. Elle devrait nous présenter son projet début 2020.



### FORTE MOBILISATION DES JEUNES POUR LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS.

Ce samedi matin, la 24<sup>ème</sup> édition du nettoyage de printemps a rassemblé soixante participants dont une quinzaine de chasseurs et vingt enfants de l'école, encadrés par une douzaine de parents, grâce à l'appel lancé par l'association des parents d'élèves. « La collecte a rempli trois bennes de camions » indique Jean François Presigout, adjoint chargé de l'opération, ajoutant que « deux dépôts sauvages ont été découverts et nettoyés dans des chemins de terre un peu à l'écart ». Parmi les déchets ménagers, les écocitoyens ont retrouvé, comme les années précédentes, essentiellement des canettes de boisson et des emballages et restes de repas de restauration rapide. Dans sa brève allocution, Alain Thomas, le maire, a remercié tous les bénévoles qui, par leurs gestes, ont participé à maintenir la commune propre. En fin de matinée, la commune a offert le goûter aux enfants et un casse-croûte à tous les participants.



### LA COMMUNE A CHOYÉ SES AÎNÉS.

En préambule à l'après-midi festif, Alain Thomas, le maire, a rappelé que l'équipe municipale avait réalisé les objectifs définis dans son programme. Jeanne, la pétillante nonagénaire, a ensuite ouvert le bal avec Lucien son jeune cavalier de quatre-vingt huit ans sur un paso doble interprété avec brio par le duo d'animation Les pépés moustachus. Quant aux cent-dix convives de la commune, ils se sont régalés avec le copieux déjeuner préparé par le traiteur Romain de Roulet-Saint-Estèphe.



### UN 8 MAI ÉMOUVANT ET TRÈS ARROSÉ.

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée sous une pluie battante. A noter la présence en tenue d'un cadre du 1<sup>er</sup> RIMa d'Angoulême. Pour l'appel des 25 diracois « Morts pour la France », Rémi Tranchet était secondé par Lise, Thaïs et Emma. Cette dernière était fière et visiblement très émue pour sa première participation. Guy Ladrat, le porte-drapeau, était fidèle à son poste. Le pot républicain a ensuite été servi dans la salle des fêtes avec la traditionnelle vente des « Bleuets de France » par Martin et Matthias.

> Le Bleuets de France symbolise la mémoire et la solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins.

Chaque année, les 8 mai et 11 novembre, cette fleur est au cœur de la campagne de l'Office national des anciens combattants qui récolte des fonds au profit des blessés de guerre.





### JEAN-MARIE VAN BUTSELE, MARCHEUR BELGE AU GRAND CŒUR, A FAIT ÉTAPE À DIRAC.

Parti le 16 février de la région de Bruxelles en Belgique, Jean-Marie Van Butsele, ancien gendarme et policier fédéral, est arrivé à San Sebastian en Espagne, dernière étape de son périple, le 16 mars. Ce jeudi soir, après 850 km de marche, il a fait étape à Dirac chez des amis. Le but de cette marche caritative est de collecter des fonds pour la recherche contre le diabète et le soutien d'un pensionnat pour jeunes en difficultés. Il est 17 h 30, le marcheur est annoncé à quelques minutes de la salle des fêtes. Nicole Sicard, sa famille

et des amis, prennent la banderole d'accueil et s'installent dans la côte du château. Entouré d'une quinzaine de marcheurs, randonneurs ou membres du Lions Club Doyen d'Angoulême, Jean-Marie, parti ce matin de Fontenille, est bien là au milieu du groupe et il va terminer sa vingtième étape. « J'ai déjà perdu 7 kg et je devrais en perdre une dizaine en tout » avoue-t-il, ajoutant qu'il les reprendrait rapidement dès son retour en Belgique. Très affûté physiquement, grand sportif, guide de haute montagne, Jean-Marie Van Butsele reconnaît malgré tout qu'avec une grippe au départ puis des intempéries matin et soir, les conditions ne sont pas idéales. Jean-Paul et Nicole Sicard ont assuré une partie de la logistique et le gîte de leur ami belge, soutenus par la commune de Dirac et le Lions club Doyen d'Angoulême. « Nous connaissons Jean-Marie depuis 2007, à l'époque policier, et cette amitié est née dans des circonstances tragiques » lâche Nicole, visiblement très émue. Amateur de défis et homme d'action, il est engagé depuis 1997 dans la défense de causes nobles. Membre du Lions club Woluwe Saint-Pierre Quatre-Bras en Belgique, l'infatigable marcheur a collecté l'an passé plus de 14 000 € au profit de l'association Mes mains pour toi et la fondation William Lennox. « Au-delà de l'exploit sportif, c'est une belle action solidaire que vous accomplissez » a résumé Chantal Blaineau, adjointe au maire chargée des associations. Ce qui a déclenché une salve d'applaudissements dans la salle des fêtes où une quarantaine de personnes étaient venues le soutenir moralement et participer financièrement à ces actions.

**Montant de la collecte diracoise : 692 €.**

*Entouré de Nicole et Jean-Paul Sicard (à sa gauche) et de Marcel Dommartin du Lions Club Doyen d'Angoulême, l'infatigable marcheur solidaire s'est réchauffé le corps et le cœur auprès de ses amis diracois.*



## SENTIERS

Autrefois voies de communication entre les villages, les chemins ruraux constituent aujourd'hui un atout de promotion de notre commune qu'il convient de conserver dans le meilleur état possible. Le 30 mars dernier, nombreux étaient les bénévoles à se retrouver pour une matinée d'entretien de nos sentiers. La commune remercie pour leur implication les amoureux de nos sentiers qui ont donné de leur temps, qu'ils habitent Dirac ou non, car nous avons eu le plaisir cette année d'y accueillir des vététistes et des randonneurs pédestres venus des communes voisines.

### Quel avenir pour nos chemins ruraux ?

Compétence obligatoire du département, le Plan Départemental d'itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) a pour objectif de préserver le patrimoine rural par la sauvegarde des chemins ruraux, de permettre la continuité des itinéraires de randonnée non motorisée et de protéger le patrimoine naturel. Un technicien du département va réaliser prochainement l'expertise des chemins ruraux de Dirac. A partir de celle-ci, le conseil municipal décidera des chemins qu'il souhaite sauvegarder et inscrire au PDIPR, c'est-à-dire rendre inaliénables. Pour mémoire, l'article L.2321-2-35 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que l'entretien des chemins ruraux n'entre pas dans les dépenses obligatoires de la commune. Cependant, en ce qui concerne un chemin inscrit au PDIPR, les collectivités signent une convention d'entretien : un chemin inscrit support de randonnée doit être entretenu alors que l'entretien d'un chemin inscrit non balisé pour la randonnée est laissé à la discrétion de la commune. La prochaine campagne d'entretien de nos sentiers s'appuiera sur la délibération prise par le conseil. Sans doute aurons-nous des chemins à rouvrir ou à remettre dans leur assiette. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. **Contactez Chantal BLAINEAU (06 79 18 87 56) si vous êtes intéressé.**



# DIRAC.INFO

## Infos Correspondant défense



Journée Défense et Citoyenneté

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

### S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

### QUI ?

Tous les Français, filles et garçon âgés de 16 ans.

### POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

### COMMENT ?

2 possibilités s'offrent à vous :

#### Par internet

- 1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- 2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «recensement, JDC et service national», ou dans la zone «rechercher» tapez «recensement».
- 5 - Suivez les instructions.

#### A la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



*L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !*



ma JDC.fr  
Journée Défense et Citoyenneté



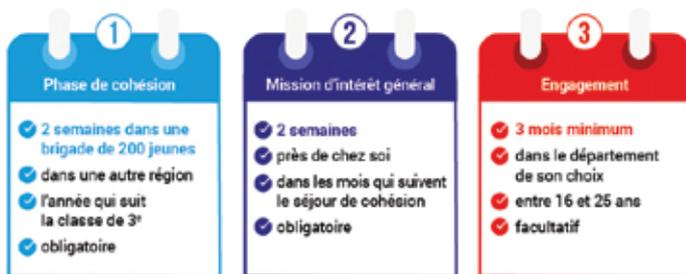
Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum. Dès cette année, 13 départements proposent aux jeunes qui le souhaitent de vivre cette expérience.

### 4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté



### 3 ÉTAPES CLÉS



## LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE, UN TREMPLIN POUR L'AVENIR

Le Service Militaire Volontaire est une formation militaire structurante pour l'employabilité des jeunes en entreprises.

### EN CHIFFRES



#### LE SMV, POUR QUI ?

Homme ou femme, âgé(e) de 18 à 25 ans, le SMV vous offre une opportunité pour réussir votre insertion sociale, citoyenne et professionnelle, durable et réussie.

#### LES 3 PILIERS DU SMV

La militarité du dispositif, le volontariat des jeunes et les partenariats sont l'ADN du SMV.

### LA MÉDIATHÈQUE L'ALPHA

**80 ordinateurs et des consoles de jeux vidéo**

**40 heures** d'ouverture par semaine

#### Accessibilité

Dans un souci de prise en compte de toutes formes de handicap, L'Alpha met à disposition des collections de livres audio, d'ouvrages en gros caractères et des postes informatiques adaptés, des télé-agrandisseurs, une boucle magnétique d'informations pour les malentendants, des emplacements réservés, des rampes d'accès et une signalétique adaptée.

#### La Mezzanine

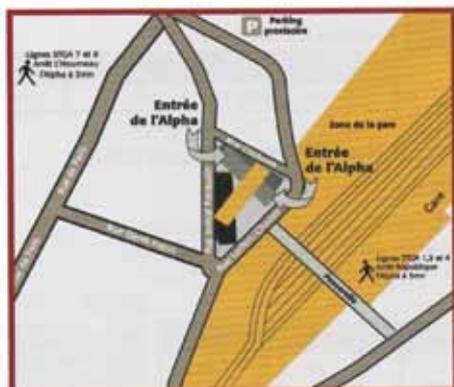
Pour les 18 mois-5 ans. Confiez votre enfant pendant une heure à un(e) professionnel(le) de la petite enfance pour profiter librement des services de L'Alpha.

#### L'Alpha Café

Un espace privilégié pour prendre un verre ou déjeuner tout en profitant d'une vue panoramique sur le plateau d'Angoulême.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 11h à 18h. Les horaires sont soumis à des ajustements en période estivale.

Pensez à réserver votre table au **05 45 92 14 09**. Brunch tous les samedis.



#### L'Alpha

1, rue Coulomb - 16000 Angoulême  
05 45 94 56 00

[facebook.com/alphagrandangouleme](https://www.facebook.com/alphagrandangouleme)  
[mediatheque@grandangouleme.fr](mailto:mediatheque@grandangouleme.fr)

Accès :

Lignes STGA

1, 2 et 4 Arrêt République

7 et 9 Arrêt L'Houmeau

Parking vélo en accès libre

#### Horaires d'ouverture

	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Septembre à juin	11h-19h	11h-19h	10h-18h	10h-18h	10h-18h
Juillet et Août	12h-18h	10h-18h	12h-18h	12h-18h	10h-18h

**Durée de prêt : 31 jours**

**30 documents par carte dont au maximum :**

Quotas	Enfants	Adultes
Livres	15	15
DVD	1	3
CD	4	6
Revue	10	10
Partitions	0	5
Vinyles	0	2

**Retour possible des documents lorsque L'Alpha est fermée :**

Boîte de retour externe accessible 24h/24 et 7j/7

### DÉVELOPPER LES VILLES ET LES VILLAGES AUTREMENT... LA DÉMARCHE BIMBY

BIMBY, diminutif de « Build In My Back Yard », ou « construire dans mon jardin », est un projet urbain collaboratif : les habitants ont des idées, des besoins et des projets pour construire dans leur jardin ou transformer leur habitat, la collectivité leur met à disposition des professionnels compétents pour imaginer, dessiner et vérifier la faisabilité technique et réglementaire de ces projets. BIMBY est un mode de développement alternatif qui prend comme source les projets de vie des habitants et donne aux communes de nouveaux leviers pour renouveler, transformer, dynamiser leurs villages.

*BIMBY et l'Agglomération du GrandAngoulême : organiser l'évolution douce des tissus bâtis existants à l'initiative des habitants.*





Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, Dirac Loisirs et Fêtes a organisé une soirée théâtrale avec **la troupe Méli Melo** ainsi qu'un concert de la **chorale Amalgam'** dans l'église de Dirac.



Pour le second semestre, dans le cadre des « **Soirs bleus** », le point fort sera le samedi 13 juillet avec la représentation du groupe **Romano Dandies et sa musique tzigane**.

**Sont aussi prévus : la fête locale et son concours de boules, le salon « De l'art dans les mains », une représentation de la troupe « Les vieilles pies » et « Découverte de Cuba » par Voyageusement vôtres.**

La présence du public est un encouragement pour l'équipe de bénévoles. Venez nous rejoindre afin que notre association perdure.

### SECTION LOISIRS SENIORS :



Une trentaine d'adhérents, toujours fidèles, partagent de très bons moments conviviaux chaque mardi après-midi.

Après le désormais traditionnel concours de belote du mois d'avril, sont prévus pour le second semestre : un repas, un pique-nique, puis une sortie en Périgord avec visite du château des Milandes, petit train dans la cité de Domme et promenade en gabarre sur la Dordogne.

Rejoignez-nous !  
Vous passerez de bons moments.

**Contacts :**  
**Josette : 06.22.54.12.72 ou 05.16.70.10.23**  
**Simone : 06.11.07.90.72**

**Le Président de Dirac Loisirs et Fêtes**  
**Michel Schwartzweber - 06.15.19.94.46**  
**michel.schwartzweber@wanadoo.fr**



### ASSOCIATION VOYAGEUSEMENT VÔTRES

#### Section Aquarelle :

Dans le cadre de l'animation du hall de « l'École des Saveurs », la section a exposé quelques-unes des peintures réalisées au cours de l'année durant la semaine du 5 au 11 avril.

Merci à Michel et Olivier qui, à cette occasion, se sont prêtés, le samedi et dimanche matin, au jeu de peindre, en direct et avec talent, divers lieux de notre commune.

#### Bibliothèque Si on lisait... :



### Nous récupérons et revendons au poids les revues, prospectus et vieux livres usagés.

Si vous souhaitez vider vos étagères ou greniers, n'hésitez pas à nous les apporter lors des permanences le mercredi de 17 à 19 h ou le samedi de 10 à 12h30.

### L'argent ainsi récolté sert à acheter des livres récents.

La présidente :

Colette Sarrat

07.88.48.32.40

sarrat.colette@hotmail.fr



### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Depuis le renouvellement complet de son bureau, l'APE essaie de faire vivre l'école et le village de Dirac et multiplie projets, actions et manifestations à l'image de nos prédécesseurs.

Premiers pas avec la bourse aux jouets. Bravant la fraîcheur de novembre, nous avons proposé cette manifestation autour d'une bonne soupe chaude bio et autres snacks et gâteaux.

Le grand défi de décembre de vendre le plus de crêpes possible pendant tout un week-end, en toute convivialité avec l'école des saveurs, a rapporté plus de 400 € dont 350 € reversés à l'AFM Téléthon.



Puis défi du mois de janvier, celui de tester votre habilité à réussir votre code de la route en conditions réelles et avec un moniteur professionnel d'auto-école (merci à Jean-Yves Chantereau). Les deux meilleures ex-aequo ont fait 7 fautes et la politesse ne nous permet pas de révéler les autres scores. Animation ludique à refaire qui nous rappelle quelques principes oubliés et nous permet d'améliorer notre conduite... de véhicule.

Nous nous sommes réunis nombreux pour nettoyer notre commune en mars pour l'annuel ramassage de printemps qui s'est conclu par un goûter, un apéritif et un repas offerts par la mairie.

Le vide dressing de mars a été annulé par manque de réservations suffisantes. La kermesse du samedi 15 juin à l'ancienne école de Dirac a remporté un joli succès. Par le biais de nos actions et surtout grâce à votre participation, nous avons pu offrir à la garderie un sapin de Noël, nous avons financé 2500 € pour les

classes découvertes à Oléron et nous allons financer l'achat de petit matériel pour l'école. Nous espérons que ces activités proposées et celles à venir vous apportent autant de plaisir qu'à nous et nous vous invitons à participer à toutes nos manifestations.

Un grand merci à vous !

L'APE

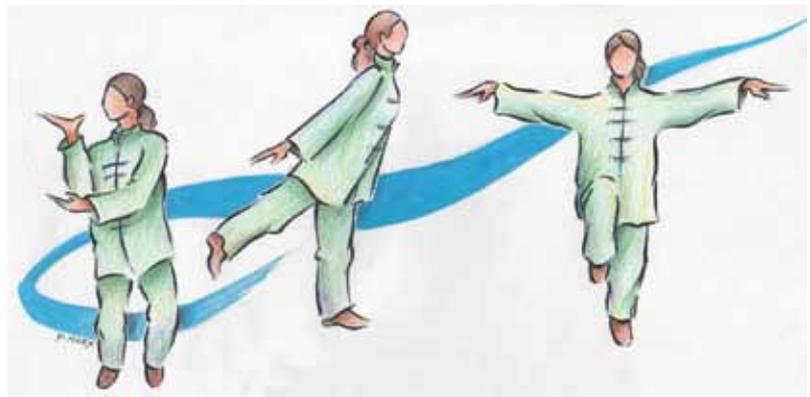
### LES JEUNES SE SONT MOBILISÉS POUR QUE LEUR COMMUNE SOIT PROPRE

15

### QI GONG DAO YIN

Actuellement nous avons plus de 30 adeptes toujours aussi assidus aux cours dispensés dans une très bonne ambiance par Jean Louis, le mercredi de 19 h à 20 h, hors vacances scolaires. DAO YIN, c'est un art corporel chinois d'action préventive sur la santé qui permet un équilibre corps-esprit en harmonie avec son environnement.

Préceptes majeurs : calme, douceur avec soi et respect de ses limites.



Président : Yanik MARX - 05.45.60.65.97 / 05.45.60.67.82 / 05.45.60.63.64

### ASSOCIATION G'LA PÊCHE

L'association G'La Pêche se renouvelle pour une cinquième année avec au programme quelques nouveautés. Le cours de danse pour les 4 - 6 ans se déroulera le lundi de 18 h à 19 h, le cours de danse pour les 10 - 15 ans se déroulera à la suite de 19 h à 20 h suivi de la gym tendance de 20 h à 21 h. Le cours de pilate sera le jeudi de 19 h à 19 h 45 et deux nouveaux cours se préparent pour la rentrée. La Dance Move le jeudi de 20 h à 21 h et le cours d'APA (Activités Physiques Adaptées) qui sera dispensé par un animateur diplômé de la Fédération française d'éducation physique et gym volontaire (FFEPGV) le jeudi matin. Ce nouveau cours nous permettra d'accueillir un public plus large comme des personnes souffrant d'une maladie chronique et/ou d'une affection de longue durée (ALD), ainsi l'association G'La Pêche sera en mesure d'accueillir dès septembre tout type de licenciés à la salle des associations. Nous préparons également notre spectacle qui aura lieu à la salle des fêtes de Dirac le samedi 29 Juin à partir de 20 h 30.



Pour tous renseignements : Angélique Delage : 06.10.77.18.37 ou : [asso.glapeche@gmail.com](mailto:asso.glapeche@gmail.com)

Site internet : [association-glapeche.jimdo.com](http://association-glapeche.jimdo.com)

Facebook : G'La Pêche

### GYM FORME DIRAC

**GYM FORME DIRAC  
2017  
NOUVEAUX HORAIRES  
MARDI  
20H00 - 21H00**

Stepper  
Bâton de gym  
Corde à sauter  
Bracelets lestés 500g

Te reconnais-tu ???

### à l'ÉCOLE DES LOISIRS

Garderie de l'ancienne école de Dirac

Adhésion 40 €/an

#### RENSEIGNEMENTS

06.62.77.67.15 - 06.78.50.79.63

### ASSOCIATION VALÉCHEL REBEL DANCERS COUNTRY

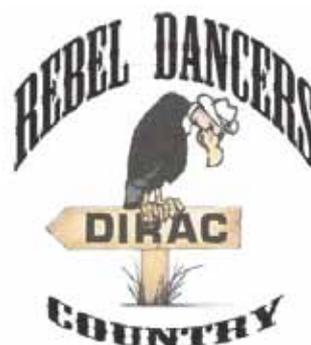
L'association Valéchel Rebel Dancers Country compte à ce jour 32 adhérents dont 7 enfants.

En janvier dernier, notre bal annuel a réuni près de 100 personnes pour 4 heures de danses !  
Superbe ambiance !

A l'occasion de la Fête de la musique, le 21 juin prochain, notre club, associé au club The West Dancer's de Bunzac, organisera un bal à La Rochefoucauld, animé par Nicole. N'hésitez pas à venir danser avec nous et partager un moment d'amitié et de convivialité.

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre à la rentrée de septembre, les cours, animés par Nicole SOURY, ont lieu tous les vendredis soirs à l'École des Loisirs : cours débutants (19 h - 20 h 30), cours novices et intermédiaires (20 h 30 - 22 h). N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Bénédicte MONTEGU 06.72.22.51.52  
[rebeldancers19@gmail.com](mailto:rebeldancers19@gmail.com)



### ÉCOLE

Une fin d'année riche en découvertes.

En cette fin d'année scolaire, les enfants ont découvert Madagascar à travers un repas organisé par Angéline avec l'aide de madame Corbin, maman de Lucie. Ils avaient préparé en amont une petite exposition sur la faune, la flore, les différents paysages, les richesses et paradoxes de cette grande île. Quelques filles avaient également beaucoup travaillé pour préparer une danse malgache qu'elles ont présentée lors du repas.

Les enfants de CE<sup>2</sup> et CM sont partis durant 5 jours au centre du Moulin de la Côte à Oléron pour y découvrir les métiers liés à la mer (Ostréiculture, techniques de pêche, criée) ainsi que l'île d'Aix et ses différents estrans, la citadelle de Château d'Oléron et Fort Boyard. Lors de la pêche à pied, ils ont pu découvrir la faune et la flore et ont été sensibilisés à la nécessité de respecter au mieux cet environnement afin d'en préserver l'équilibre si fragile. Ils ont terminé leur séjour par la fabrication de cerfs-volants... Nœuds assurés !



Dans le même temps, les CP/CE<sup>1</sup> étaient ravis de passer la semaine à l'épiphyte autour d'un projet arts plastiques dont le thème était : le rond ! Accompagnés de Mme Péraud et de 3 autres adultes (Marie Decarnin de l'Epiphyte, Sophie Bonnet, conseillère pédagogique en arts plastiques et Virginie Barbier, une autre enseignante), ils ont participé à des ateliers variés. Ils ont pu mettre les mains dans la peinture pour lancer des ballons, utiliser leur corps pour dessiner des grands cercles, faire des bulles, écrire des haïkus, chanter...Le vernissage de l'exposition a lieu le mardi 28 mai à partir de 16 h 30.



### JE SORS MES POUBELLES AUX JOURS ET HEURES AUTORISÉS.

Votre bac à poubelle est plein et vous le sortez dans la rue indépendamment du jour ou de l'heure ? En plus de vous rendre désagréable pour vos voisins, savez-vous que vous risquez une amende ? En effet, le ramassage des poubelles est réglementé. Des consignes ont été données par le service des déchets de GrandAngoulême.

Plus d'infos sur le site : [www.pluspropremaville.fr/recherche/](http://www.pluspropremaville.fr/recherche/)

Ainsi, l'article R632-1 du Code pénal précise que «le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente» est répréhensible.

L'amende : Si vous ne respectez pas les règles pour sortir vos poubelles, attendez-vous à devoir payer une amende de 35 euros.



### DIRAC NATURELLEMENT.

Tonte écologique à la centrale solaire.



Éco-pâturage > Les 30 brebis d'Hervé MOREAU vont entretenir la centrale solaire photovoltaïque de Dirac. Leur mission va durer six mois.

# DIRAC.INFO

## Services à la personne

**ADMR VILLEBOIS ET 3 FORETS**  
3 Place DU CHAMP DE FOIRE  
16410 DIGNAC



**NOUS CONTACTER :**  
Email : villeboiset3forets@fede16.admr.org

05 45 65 88 08 **SITE INTERNET**

**Horaires**  
Lundi : de 14h à 18h  
Mardi : de 14h à 18h  
Mercredi : de 14h à 18h  
Jeudi : Sur Rendez Vous (après midi)  
Vendredi : 14h à 18h  
Fermé Samedi Dimanche et jours fériés

**Nos services dans votre région**

**PRÉSENCE VERTÉ CHARENTE**  
Services à la personne  
sur tout le département de la Charente

Ensemble, améliorons votre quotidien !  
Devis gratuit  
05 45 97 81 30

**LIVRAISON de REPAS à DOMICILE**

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés

**JARDINAGE / BRICOLAGE**

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.

[www.presencevertetcharente.fr](http://www.presencevertetcharente.fr)



**Veiller sur mes parents**

**Pour veiller sur vos parents, rien de mieux que le facteur humain**

Je veille sur mes parents à partir de 19,90 € TTC par mois **Souscrire à l'offre**

Les services proposés par Veiller sur mes parents<sup>TM</sup> facilitent le maintien à domicile des personnes âgées sans troubler leur quotidien. Les visites régulières du facteur et la téléassistance permettent d'assurer leur sécurité et de rassurer leurs proches. **Envie d'en savoir plus ?**

Contactez un conseiller par téléphone **0 800 000 011** Service gratuit et sans engagement

Recevez la documentation par email

du lundi au vendredi de 9h00 à 19h, le samedi de 9h00 à 12h hors jours fériés en métropole et du lundi au vendredi de 9h00-18h15 et le samedi de 9h00-11h45 à La Réunion

19

## ATELIERS : « VERS UN HABITAT FACILE À VIVRE »

C'est parce que nos comportements peuvent permettre d'améliorer ou d'entretenir son capital santé que l'ASEPT, et ses partenaires, vous proposent de participer aux ateliers « Vers un habitat facile à vivre ».

Ouvert à tous les seniors de plus 55 ans, quel que soit le régime de protection sociale. Apprenez à repérer les facteurs de risques et à trouver des solutions sur l'aménagement pratique de votre domicile. Bénéficiez de conseils d'un ergothérapeute. Pour être acteur de votre santé, participez à ces ateliers qui se dérouleront les jeudis après-midis à partir du 19 septembre 2019, de 14 h 15 à 17 h 15, à Dirac dans la salle des associations. Le cycle est composé de 5 séances hebdomadaires de trois heures, par groupe de 5 à 15 personnes. Une participation financière symbolique est demandée (20 € pour l'ensemble des 5 séances).

### PROGRAMME :

jeudi 19 septembre : Circulez, la voie est libre ;

jeudi 26 septembre : A l'abri dans les pièces d'eau ;

jeudi 3 octobre : Douce chaleur dans les pièces de vie ;

jeudi 17 octobre : Agir et réagir en cas d'accident (comprenant une sensibilisation au secourisme)

jeudi 24 octobre : Mon projet d'habitat facile à vivre, les aides auxquelles je peux prétendre avec présence d'un ergothérapeute.



Ensemble, les maisons de retraite s'engagent

Carsat

Cap

RSI



Association santé éducation et prévention sur les territoires Poitou-Charentes

Renseignements et inscriptions auprès de **Laura BONNEAU**  
Tél. : 05.46.97.53.02 - Courriel : [bonneau.laura@charentes.msa.fr](mailto:bonneau.laura@charentes.msa.fr)

**DIRAC.INFO**  
Bulletin Municipal



## Mairie

Téléphone : **05.45.60.61.69**  
Télécopie : **05.45.60.65.72**  
Salle des fêtes : **05.45.60.65.74**  
Courriel : **mairie@dirac.fr**

## OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

**lundi - mardi - mercredi** : de 14 h à 18 h

**jeudi** : de 9 h à 12 h

**vendredi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## PERMANENCES DU MAIRE :

**Sur rdv** : **Lundi** de 14 h à 18 h

**Jeudi** de 9 h à 12 h

**En cas d'urgence** :  
appeler le secrétariat de la mairie.

## Communauté d'agglomération du GrandAngoulême



### Accueil de loisirs « Vallée de l'Échelle » 3 - 17 ans

Aurélie LEBECQUE et Pauline MAHIEU

Tél. : 05.45.25.59.18 ou 06.86.24.10.66

[alsh.dirac@grandangouleme.fr](mailto:alsh.dirac@grandangouleme.fr)

<http://jeunesse-vde.asso-web.fr/>

### Transport à la demande : Association AAPHIA

115, route de Vars - 16160 Gond-Pontouvre

Tél. : 05.45.95.74.22

### Pôle artistique « L'Épiphyte »

Route de la Boissière - 16410 Dirac

Directrice : Marie DECARNIN

GrandAngoulême /Service Culturel / Direction de la Proximité

25, boulevard Besson Bey - 16000 Angoulême

[m.decarnin@grandangouleme.fr](mailto:m.decarnin@grandangouleme.fr) - [lepiphyte@grandangouleme.fr](mailto:lepiphyte@grandangouleme.fr)

Tél. : 05.45.63.05.67 - [www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr)

### Relais d'Assistants

#### Maternelles (RAM)

Responsable et animatrice :

Fabienne GUÉDON et Emmanuelle JUTARD

4, rue des écoles - 16410 Dignac - Tél. : 05.45.66.29.49

[ram.dignac@grandangouleme.fr](mailto:ram.dignac@grandangouleme.fr)

Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) «Petit à Petit»  
(Colocalisé avec le RAM) - Accueil :

Emmanuelle JUTARD et Marie Chantal DUPUY

4, rue des écoles - 16410 Dignac - Tél. : 05.45.66.29.49

[laep.dignac@grandangouleme.fr](mailto:laep.dignac@grandangouleme.fr)

## Gendarmerie



Tél. : 05.45.64.00.23

[cob.coteaux-du-blancacais@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.coteaux-du-blancacais@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## Déchèterie Dirac

**Lundi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**Mercredi** : de 9 h à 12 h - **Après-midi** : Fermée

**Jeudi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**Vendredi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**Samedi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**Mardi & Dimanche** : Fermeture

### Jours et heures d'ouverture

Route de Périgueux (Dirac / Dignac)

Tél. : 05.45.25.04.01

### Quand sortir ma poubelle ?

<http://www.pluspropremaville.fr/recherche/#dirac>

## Canton Boëme-Échelle

### Conciliateur de justice :

Permanence à la mairie de Roulet Saint-Estèphe

tous les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois. RDV à la mairie,

Tél. : 05.45.66.41.98 ou 05.45.66.30.08

[dguillon16@gmail.com](mailto:dguillon16@gmail.com)

## Syndicat mixte de la fourrière

### Vous avez trouvé un chat ou un chien ?

Contactez la mairie

au 05.45.60.61.69

ou 07.89.61.00.81

(sauf dimanche et jours fériés)



## Maison de services au public (MSAP)

La Poste

5 rue de la clef d'Or

16410 DIGNAC



Il est enregistré sur le site officiel de la commune de Dirac.

Dirac Infos est consultable sur le site communal

[www.dirac.fr](http://www.dirac.fr) / MA COMMUNE / Bulletins DIRAC INFOS / Les magazines

## Correspondant



Denis BIOJOUT

[denis\\_biojout@yahoo.fr](mailto:denis_biojout@yahoo.fr) ou 07.85.38.86.09